Lettre au maire de Voiron de la modification n° 6 dans le cadre de la modification n° 6 du PLU et de la construction d'un parking Silo dervière le Gard Angle

Monsieur le Maire,

Nous souhaitons profiter du dossier de modification simplifiée n°6 du PLU pour vous exprimer notre insatisfaction concernant la construction d'un parking silo derrière le Grand Angle. La construction d'un tel bâtiment va avoir des impacts en termes d'urbanisme, d'architecture, de pollutions sonore, de l'air, visuelle et lumineuse sur ce quartier et des impacts énergétiques pour certains habitants. Dans l'appel à candidature pour le parking Silo Grand Angle aucune de ces pollutions n'est traitée. Nous supposons que des études d'impact ont été faites ou seront faites avant le dépôt du permis de construire, qu'elles seront mises à disposition des habitants de Voiron et prises en compte dans le choix du futur projet afin d'en annuler au maximum les impacts.

Par ailleurs, dans le contexte actuel (protection de l'environnement, réchauffement climatique) nous ne comprenons pas votre choix de construction d'un parking en centre-ville. Ne devriez vous pas créer des parkings en périphérie de Voiron et augmenter les transports en commun. Ne devriez vous pas augmenter la mobilité non polluante comme le vélo plutôt que la voiture.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande Nous vous prions d'agréer Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Nathalie et Serge Fuchs Les terrasses du parc